



## Réunion du mercredi 20 Septembre 2017

La réunion de la commission des officiels a été déclarée ouverte à 20h30 le 20 septembre 2017 à la maison des comités, 106 rue des Bussy à Eaubonne par Guy HORWITZ responsable de la commission.

MEMBRES	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS
CASTERA Hervé	Oui		
HORWITZ Guy	Oui		
LAMBERT-HORWITZ Audrey		Oui	
LEGER Marc	Oui		
ROUSSEAUX Suzanne	Oui		
ROUX Jean-Claude	Oui		
VEDOVATI Thierry	Oui		
VERNILLET Claude		Oui	

### DATES A RETENIR

Commission des officiels :

18 Octobre 2017 à Eaubonne 20h30.  
10 Janvier 2018 à Eaubonne 20h30  
7 Mars 2018 à Eaubonne 20h30  
2 Mai 2018 à Eaubonne 20h30  
20 Juin 2018 à Eaubonne 20h30

Recyclage officiel A, B et C :

Vendredi 17 Novembre lieu à définir à partir de 20 heures  
Samedi 18 Novembre Cergy à partir de 9 heures

Formation officiel B et C :

Les dates retenues sont :

les dimanches 19 Novembre 2017 et 03 Décembre 2017 à 9h00 (Corneilles en Paris)  
(formateurs : Guy HORWITZ & Marc LEGER).

Une date ultérieure pourra être envisagée selon les demandes des clubs.

Formation officiel A :

La formation aura lieu en fonction des candidats inscrits (actuellement 1 personne).

Nous invitons les clubs à faire connaître leurs candidats le plus rapidement possible afin de définir une date le plus rapidement possible.

### VALIDATION D'OFFICIELS NATATION COURSE

Officiels Ajournés :

La commission demande aux candidats suivants :

Noms et prénoms	Clubs d'origine	Grade	N° de licence	Epreuve à refaire
CLAVERIE Jocelyne	AAN		2487191	Refaire les épreuves de chronométrage

### DIVERS

- 1- Dans les 48 heures suivant la commission, une liste des officiels validés ou ajournés sera remise au CD 95 pour diffusion. L'officiel validé, ou représentant de son club devra venir chercher sa chemise au secrétariat du CD95 aux heures d'ouverture.



Nous informons que dorénavant qu'il n'y aura plus de carte d'officiel délivrée par le département. Chaque officiel devra éditer son attestation (ancienne carte) directement à partir d'extranat dans son espace personnel. Il pourra retrouver toutes les informations le concernant, le nombre de compétitions effectuées dans la saison, la date de validité pour son recyclage (valable pour 2 saisons). Vous trouverez ci-dessous les liens pour les modes d'emplois explicatifs pour accéder à votre espace personnel ainsi qu'à celui des clubs.

Manuel des utilisateurs extraNat Officiels À l'attention des clubs :

<http://ffn.extranat.fr/html/ressources/tutos/3.pdf>

Manuel des utilisateurs extraNat Officiels Espace personnel:

<http://ffn.extranat.fr/html/ressources/tutos/5.pdf>

- 2- RAPPEL aux présidents des clubs, que tous les candidats officiels doivent être licenciés pour la formation théorique.
- 3- Lors d'un accident pendant une compétition, seul le club du nageur ou le nageur peut remplir la déclaration. Il a 5 jours pour faire la déclaration.
- 4- Après étude de l'ensemble des compétitions de la saison 2016-2017, nous avons constaté qu'une seule compétition a répondu aux critères de la FFN concernant le nombre d'officiels par ligne (soit 3 chronométreurs, un juge de virage coté départ et un juge de virage coté virage).  
A titre d'information la moyenne des officiels par compétition était de 1,88 par ligne soit un manque par rapport au règlement de la FINA qui demande 5 officiels par ligne. Ce qui démontre notre difficulté à composer des jurys suffisant en nombre pour le bon déroulement des compétitions.
- 5- **Nous demandons aux présidents de club de désigner un référent et de nous transmettre ces coordonnées pour partager les informations concernant les officiels.**

Prochaine réunion de la commission des officiels aura lieu le 18 octobre 2017 à 20h30.

Fin de réunion à 22h30.

Le secrétaire de réunion